



## **DEMANDE DE PASSEPORT ET DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ**

Prise de rendez-vous sur internet : **Mairie de Terrasson-Lavilledieu, rendez-vous online**

### **MAJEUR**

Formulaire de pré-demande ou numéro de pré-demande

Acte de naissance de moins de 3 mois (si commune non reliée à COMEDEC) pour une première demande ou si le titre est expiré depuis + de 5 ans

Modification/Rectification d'état civil (nom d'usage, changement de prénom,...) :

*A noter, que pour toute modification d'état civil (mariage, divorce, veuvage) les actes justifiant de cette modification datant de moins de trois mois devront être fournis au moment du dépôt du dossier. Certaines communes ayant dématérialisé la délivrance des actes de naissance, veuillez consulter le site <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>, pour savoir si vous êtes dispensés de produire cet acte. Dans le cas contraire, veuillez fournir soit un acte de mariage de moins de 3 mois soit le jugement intégral original*

Dans le cas d'une sauvegarde de justice (mise sous tutelle), le jugement intégral original devra être présenté

1 photo de moins de 6 mois conforme aux normes

1 justificatif de domicile de moins d'1 an à vos nom et prénom : EDF (pas d'attestation mais une facture), avis d'imposition, téléphone,... ORIGINAL + COPIE

Pour les personnes hébergées, fournir une attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant

Le titre sécurisé (Passeport ou Carte Nationale d'Identité) ORIGINAL + COPIE si le demandeur reprend son titre

Pour **PERTE/VOL** fournir la déclaration de perte (formulaire à télécharger sur internet ou Mairie) ou le dépôt de plainte pour vol (gendarmerie ou police)

### **MINEUR**

**Les enfants mineurs doivent être présents au rendez-vous avec le représentant légal ayant l'autorité parentale**

Formulaire de pré-demande ou numéro de pré-demande

Acte de naissance (si commune non reliée à COMEDEC) pour une première demande ou si le titre est expiré depuis + de 5 ans

1 photo de moins de 6 mois conforme aux normes

1 justificatif de domicile de moins d'1 an aux nom et prénom du parent qui dépose la demande : EDF (pas d'attestation mais une facture), avis d'imposition, téléphone, ... ORIGINAL + COPIE

Pour une garde alternée fournir la facture de chaque parent + pièce d'identité du 2<sup>ème</sup> parent (copie) ORIGINAL + COPIE

Pièce d'identité du parent qui fait la demande ORIGINAL + COPIE

Le titre sécurisé (Passeport ou Carte Nationale d'Identité) ORIGINAL + COPIE si le demandeur reprend son titre

En cas de séparation des parents, le jugement du juge aux affaires familiales doit être fourni.

Si aucun jugement n'a été prononcé ou si les parents se sont organisés à l'amiable, une attestation sur l'honneur (précisant l'autorité parentale et les modalités de garde) signée des deux parents devra être transmise, accompagnée de la copie de la CNI du parent absent

Pour **PERTE/VOL** fournir la déclaration de perte (formulaire à télécharger sur internet ou Mairie) ou le dépôt de plainte pour vol (gendarmerie ou police)